

Les mégaporcheres

QUAND MON PANIER D'ÉPICERIE EST SYNONYME DE PROBLÈME...

Les 1^{er} et 9 novembre dernier, nous avons la chance de rencontrer nos responsables régionaux et sectoriels en environnement. Dans ce cadre-là, nous abordons la question alimentaire en lien avec le changement climatique.

Nos choix alimentaires influencent le réchauffement climatique. Drôle de lien diront certaines et cer-



Hugo Latulippe

Photo : Collection personnelle

tains, mais combien pertinent. Qui ne mange pas, ne consomme pas ? Assez rares, me direz-vous. Et lorsque nous consommons, nous définissons, sans nécessairement le vouloir, les règles du commerce et de la production. À ce niveau, l'un des sujets chauds (voire nauséabonds) depuis quelques années est celui des mégaporcheres. Vous vous rappelez certainement le film Bacon qui a fait tant de remous en 2001. Eh bien, Bacon fait un retour sur nos « tablettes » puisque le gouvernement du Québec a permis, en décembre dernier, la

levée du moratoire existant sur l'industrie porcine. Depuis 2001, 382 mémoires ont été déposés au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), un rapport de plus de 1000 pages en a résulté et un moratoire a été imposé de 2002 à 2005. Cependant, malgré ce supposé temps d'arrêt, le nombre de porcs s'est considérablement accru (700 000 de plus¹). Et quatre ans après Bacon, le Québec n'a toujours pas de solution concrète et constructive au problème.

Mais où est le problème ?

La mondialisation néo-libérale que nous connaissons aujourd'hui fait figure de proue pour tout raisonnement ou développement économique. Ainsi, nous assistons à :

- une déréglementation massive (ex. sur les exploitations agricoles en lien avec les distances minimales d'un cours d'eau),
- une privatisation suggérée tant par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que par nos gouvernements (garderies, SAQ et bien d'autres),
- un démantèlement des fonctions protectrices de l'État (coupures en éducation, CHSLD, etc.),
- l'assujettissement aux lois du marché de l'agriculture, (prix du porc en chute libre),
- la spécialisation et donc la création de monocultures afin d'assurer la compétitivité (le lisier de porc sert à faire pousser le maïs qui, lui, nourrit les porcs).

Ainsi, nous en sommes à créer un système plus précaire tant au niveau

économique, social qu'écologique. En isolant nos champs de compétence au niveau alimentaire, nous devenons plus dépendants de la loi de l'offre et de la demande. Donc, si le prix du porc descend comme nous le vivons présentement, la situation devient précaire et demande une utilisation plus logique économiquement. Nous sommes à ce moment portés à utiliser des moyens artificiels afin de stimuler la production : hormones de croissance, antibiotiques et enclos plus serrés pour que les porcs bougent moins, ce qui diminue les frais d'exploitation. Les porcs grossissent plus vite, passent moins de temps en porcherie, mangent moins et coûtent donc moins cher... Mais ce faisant, que mangeons-nous ? Que favorisons-nous ? Un capitalisme plus féroce, une viande suractivée à moindre coût, donc une victoire de la mondialisation néolibérale ?

L'ampleur du problème

Lors du tournage de Bacon, M. Latulippe nous rappelait que « d'après le ministère de l'Agriculture lui-même, plus du tiers des terres agricoles du Québec montrent déjà des signes avant-coureurs de stérilité. »² Depuis lors, la production porcine a augmenté. Selon la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), « depuis 1999, le taux de croissance est passé à 3 % » et donc nous en serions rendus, après extrapolation à partir des données de la même fédération, à une production de plus de 7 800 000 porcs annuellement » (7 000 000 en 2001)³.

plètement le système agricole du Québec, de s'inspirer des nouvelles formes de production agricole de certains pays européens qui ont atteint, avant le Québec, un haut niveau de saturation, entre autres, la France, la Belgique, le Danemark et l'Angleterre.

Merci M. Latulippe pour vos antennes de réalisateur et pour votre carnet de résistance.

Éric Laroche

conseiller en formation et environnement



développement durable de la production porcine au Québec par le Bureau d'audiences publiques en environnement, 2003, p. 6

Notes bibliographiques

- i BOUTHILLIER, André, *Le Québec porcin sera !*, in Laut'journal, décembre-janvier 2005, no 245, p. 12
- 2 LATULIPPE, Hugo, *Bacon, le livre*, Éditions l'Effet Pourpre, 2003, p. 62
- 3 Site de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, www.leporc-quebec.qc.ca/fppq/savoir-6.html en date du 2 décembre 2005.
- 4 LESSARD, Jean-François, *Non aux mégaporcheres*, www.votonslessard.org/mega-porcherie_article1.htm
- 5 Les amiEs de la Terre de Québec, Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation publique sur le

- 6 idem, p. 4
- 7 Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, Direction générale de la santé publique, *Les risques pour la santé publique d'un développement non contrôlé de la production porcine au Québec*, 1996, résumé 11 p.
- 8 Site de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, *op. cit.*
- 9 *Les amies de la Terre de Québec, op. cit.* p. 5

- 10 PARENTEAU, Danic, *Une logique qui pollénise par le vent*, in Laut'journal, décembre-janvier 2006, no 245, p. 13
- 11 BERNARD, Michel, *Entrepreneurshit : l'utopie porcine (ou l'idéologie de la démesure)*, in LE TAON dans la cité, Mars 2003 - N° 26, p. 6
- 12 LATULIPPE, Hugo, *Bacon, le livre, op. cit.*, 2003, p. 18

N.B. Si le sujet vous intéresse :

Vous pouvez vous procurer le film pour projection (pour tous les organismes à but non-lucratif) pour 49,95 \$ auprès de l'Office national du film www.onf.ca.

L'Association a en sa possession une quantité limitée du recueil de notes prises par le réalisateur du documentaire Bacon le film. Afin de vous le procurer, prière de communiquer avec Mme Véronique Bilodeau aux bureaux de l'Association par courriel (bilodeau.veronique@csq.qc.net) ou par téléphone au 1 800 663-2408.

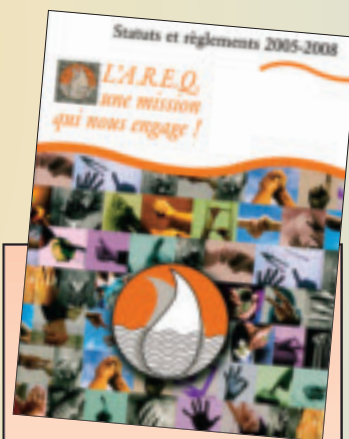
Cotisation au fonds des services de santé

Au Québec, tous les particuliers sont assujettis à une contribution au Fonds des services de santé. Les revenus de retraite, entre autres, font partie des montants assujettis au calcul de la cotisation en 2005.

Le calcul de cette cotisation se fait à l'aide de l'annexe F de votre déclaration de revenu du Québec. Le taux est de 1 % du revenu assujetti dont les premiers 12 075 \$ font actuellement l'objet d'une exemption générale. Le tableau qui suit vous aidera à comprendre le calcul de cette cotisation.

Revenu assujetti	Calcul de la cotisation
0 \$ à 12 075 \$	Aucune cotisation
12 076 \$ à 41 990 \$	1 % du montant excédant 12 075 \$ maximum 150 \$
41 991 \$ à 126 990 \$	150 \$ plus 1 % du montant qui excède 41 991 \$
126 991 \$ et plus	maximum 1 000 \$

Doris Dumais
conseiller à la planification
et à l'analyse financière de l'A.R.E.Q.



Statuts et Règlements

Les personnes intéressées à recevoir la version 2005-2008 des Statuts et règlements de l'Association doivent s'adresser à Mme Véronique Bilodeau : 418 525-0611 1 800-663-2408 (sans frais) bilodeau.veronique@csq.qc.net



Plus de 50 % des entreprises porcines (en Montérégie on parle plutôt de 75 %⁴) produisent essentiellement pour l'exportation (environ 4 millions de porcs sont produits ici afin d'être par la suite exportés) sans avoir des superficies d'épandage capables d'assurer la sécurité des cours d'eau et donc de la santé publique elle-même⁵.

La finalité de l'agriculture, qui devrait être de nourrir la population, a été complètement détournée. Il n'est plus question d'avoir une agriculture diversifiée pour subvenir aux besoins de la famille et de vendre les surplus dans la communauté.⁶

On est donc loin de la petite production locale. Sans oublier que, oui, la viande est exportée, mais pas le lisier ni les problèmes qui y sont reliés.

Et ce lisier est encore plus néfaste et dangereux qu'on pourrait le penser à première vue. Afin de pouvoir se servir du purin comme engrais, on mélange ce dernier à de grandes quantités d'eau, ce qui le rend encore plus liquide et, donc, plus facile à épandre. Mais comme le lisier est liquide, il pénètre dans le sol, laissant derrière lui des quantités faramineuses de nitrites et de nitrates, lesquelles ne peuvent être utilisées que pour la production d'un nombre

très restreint de produits, entre autres le maïs. Et si on utilise la célèbre formule de Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », l'eau dans laquelle se retrouve ce purin créera une véritable « potion magique » peu recommandable. Les risques pour la santé humaine sont donc réels comme le confirme la Direction de la santé publique : « La contamination de l'eau de consommation représente le risque qui, du point de vue de la santé publique, reste le plus préoccupant. Une augmentation de la pollution d'origine agricole pourrait avoir un effet désastreux sur la qualité de l'eau potable au Québec (...) Environ 40% des puits privés seraient contaminés soit par les nitrates, par les pesticides, soit par les micro-organismes. »⁷

Et quand la FPPQ nous dit que le nombre de mégaporcheries est très limité (leur définition étant autour du million [sic]), on peut encore



sourciller. « Au Québec, 90 % des fermes porcines comptent 2 500 porcs et moins. La production porcine québécoise est constituée principalement d'entreprises familiales, qui ont pu conserver une dimension humaine. »⁸ nous disent-ils. Mais pourquoi alors qu'en 1950, le Québec comptait 134 000 fermes, en 1999 on n'en dénombre plus que 36 000 ?⁹

Imaginez, dans les derniers quinze ans, une chute libre de 10 000 fermes !¹⁰ Ironiquement, on dirait plutôt qu'on assiste à la création de monopoles (afin de faciliter la production et le contrôle.) alors qu'à elle seule, la compagnie Olymel-Flamingo (propriété de la Coopérative fédérée), transforme 55 % du porc du Québec.¹¹

Outre la question socio-économique et écologique, que reste-t-il du citoyen ?

« Je n'avais pas prévu consacrer un film à l'industrie porcine québécoise. À priori, je m'inquiétais de ce que les industriels et leurs alliés de la classe politique faisaient de nos écosystèmes, mais j'étais loin de me douter que la situation était aussi désespérante. Dans mon petit cahier, j'ai noté : « Quelle résistance peut-on opposer à l'inévitable ? Est-ce vain, comme cinéaste, d'espérer offrir une résistance en chair et en gestes aux

apôtres de la croissance économique continue et perpétuelle ? », ¹² disait Latulippe avant de lancer son documentaire. En voyant tout le branle-bas créé par les projections de ce film, est-ce vain pour les membres de l'Association de poser la même question ? N'est-ce pas encore une autre belle occasion de prouver l'engagement social de

l'Association ? Voilà donc pourquoi le Conseil d'administration a adopté, en décembre dernier, la recommandation suivante, telle que proposée par le Comité provincial en environnement de l'A.R.E.Q. :

Que l'A.R.E.Q. demande au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire global sur toute augmentation du cheptel porcin, de réviser com-